



BANQUE ISLAMIQUE
DE DEVELOPPEMENT



FONDS DE SOLIDARITE
ISLAMIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE RESIDENTIEL ET COMMERCIAL A COTONOU – BENIN

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

1. Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) se propose de financer, conjointement avec d'autres bailleurs de fonds, la construction d'un immeuble commercial et résidentiel dans la ville de Cotonou en République du Bénin. La superficie totale bâtie sera d'environ 12 500 m². Une partie des fonds sera utilisée pour les prestations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée dans le cadre de la gestion et du suivi du projet.
2. Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement lance le présent Appel international a Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la sélection de sociétés habilitées (bureaux d'études) en vue de constituer une liste de prestataires de services qualifiés pour la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) du projet de construction de l'immeuble commercial et résidentiel à Cotonou.
3. La mission du Maitre d'Ouvrage Délégué (MOD) comprendra deux volets, à savoir :
 - A) Volet administratif et de représentation :

Ce volet consistera à représenter le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement vis-à-vis de toute administration locale ou tout autre tiers pour mener à bien et de près la mise en œuvre du projet, et plus particulièrement :

 - L'inscription sur les livres de la Conservation de la Propriété Foncière des droits sur le terrain du projet et les démarches administratives nécessaires pour réaliser le projet et faire valoir tous les avantages qui lui sont accordés.
 - L'obtention des autorisations administratives nécessaires,
 - Le suivi avec les autorités compétentes et des bailleurs de fonds locaux de la mise en place et la bonne exécution des accords relatifs au projet,

- L'ouverture des comptes bancaires nécessaires pour le transfert au Bénin et le rapatriement des fonds tout en sécurisant les droits et obligations du Groupe de la BID ayant trait à la réglementation de change locale en vigueur.
- La tenue de la comptabilité du projet, la réalisation des déclarations fiscales et administratives nécessaires et la conservation des supports et des documents originaux utiles.
- Plus généralement, le candidat sélectionné sera doté d'un mandat large afin de limiter au strict minimum le recours aux centres de décisions au siège social du Groupe de la BID.

B) Volet technique :

Ce volet consistera à mener à bien la sélection des bureaux d'études pour les travaux de conception et d'ingénierie détaillée ainsi que les entreprises pour la réalisation du projet, entre autres :

- La préparation et le lancement des consultations en vue du choix des bureaux d'études techniques ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux, et des laboratoires géotechniques chargés des essais et analyses,
- La préparation et le lancement des consultations en vue du choix de l'entreprise de bâtiment qui se chargera de la construction du projet,
- Le dépouillement et l'analyse des offres, l'attribution des contrats d'études et de maîtrise d'œuvre,
- L'approbation des rapports d'études et des dossiers d'appels d'offres préparés par les consultants et les maîtres d'œuvre,
- Le lancement des appels d'offres pour les fournitures et les travaux,
- Le dépouillement et l'analyse des offres, l'attribution des marchés de fournitures et de travaux,
- La signature et l'approbation des marchés (études, maîtrise d'œuvre, travaux ou fournitures) après avis préalable des structures compétentes et du FSID,
- L'exécution et la gestion administrative et financière des marchés, y compris le règlement des titulaires des marchés, conformément aux dispositions des Accords de Financement et de tous les documents y relatifs,
- La production de rapports d'activité périodiques précisant l'état d'avancement des travaux et la situation financière du projet.
- Les réceptions provisoires et définitives des travaux,
- La remise des ouvrages

4. La durée de la mission devrait être de 36 mois pour le volet Administratif et de Représentation et de 30 mois pour le volet technique.
5. L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux bureaux individuels ou en groupement ressortissants des pays membres de la Banque Islamique de Développement (BID) répondant aux critères d'éligibilité de la BID qui ne sont pas frappés par les règles de boycottage adoptées par l'Organisation de la Coopération Islamique, par la Ligue des Etats Arabes ou par l'Union Africaine ayant de solides références dans le domaine de la Maîtrise d'Ouvrage des bâtiments de grande envergure à usage résidentiel et commercial et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Les services attendus du Maître d’Ouvrage Délégué : Il s'agira de mobiliser des experts nécessaires pour les deux volets sus évoqués et au cours des phases afférentes à la sélection des bureaux d’études techniques et des entreprises de réalisation ainsi que le suivi des travaux et l'établissement des rapports de suivi périodiques.
7. Les candidats individuels ou dans le cadre d'un groupement sont tenus a fournir les documents suivants :
 - Lettre de candidature (signée, en cas d'un Groupement, par le cabinet qui sera le chef de file),
 - Présentation du (des) bureau(x),
 - Capacité technique notamment dans le domaine de Maîtrise d’Ouvrage des bâtiments de large envergure,
 - Capacité financière avec précision du chiffre d'affaires et attestation de non faillite,
 - Moyens humains et matériels (A ce stade, il n’est demandé aucun CV),
 - Références des projets réalisés par le cabinet
 - et toute autre information qu'ils jugeront utile de communiquer.
8. Le dossier devra être établi en Français et le présent Appel à Manifestation d'Intérêt n'entraîne aucune obligation ni de la part du bureau ayant manifesté son intérêt ni de la part du FSID.
9. La liste de candidats retenus sera arrêtée conformément aux stipulations des directives en vigueur de la BID.
10. La manifestation d'intérêt doit être envoyée aux adresses de courrier électronique ci-dessous indiquée au plus tard lundi 15 octobre à minuit (heure de Djeddah) et doit clairement indiquer
« MANIFESTATION D’INTERET POUR LA SELECTION D’UN MAITRE D’OUVRAGE DELEGUE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D’UN COMPLEXE RESIDENTIEL ET COMMERCIAL A COTONOU – BENIN »
11. Les manifestations remises en retard ne seront pas acceptées.

**Fonds de solidarité islamique pour le développement,
Banque Islamique de Développement,
Email : isfd@isdb.org CC: 320137@isdb.org, 310393@isdb.org
Tél: + 966-12-646-8901
+ 966-12-646 7124**